



CHARLEVAL
PROVENCE

COTÉ CHARLEVAL

MAGAZINE MUNICIPAL



JUIN
2022



édito

Chères Charlevalaises, Chers Charlevalois,

L'histoire de ces derniers mois aura été d'une rare intensité, entre les crises Covid successives, des élections intermédiaires ayant mis en évidence des tensions et des inquiétudes et la guerre en Ukraine.



Dans ce contexte, il est important que Charleval soit fidèle à ce qu'elle est : un cadre de vie magnifique, mais aussi un village plein de vitalité et d'énergie, parce qu'il est attaché à la transmission vers les nouvelles générations.

Notre équipe, face à une conjoncture difficile, est heureuse de partager avec vous plusieurs projets d'avenir : les padels viennent d'être inaugurés, les travaux à l'école maternelle sont terminés et les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire sont en cours.

Tout ceci, se fait avec la baisse continue des subventions de l'Etat. Ce qui nous conduit, entre autre, à augmenter le taux des impôts fonciers pour compenser cette perte. Toutefois, Les taux à Charleval restent quand même bien en dessous des moyennes départementales et nationales, et cette décision a été prise pour continuer à avoir des services à la hauteur de vos attentes. Ces nouveaux investissements amélioreront le cadre de vie et permettront d'accroître les activités au service des habitants.

Par ces projets, Charleval devrait s'assurer un avenir porteur, convivial et inclusif. Un effort particulier est fait également pour la transition écologique, puisque l'éclairage public est réduit et changé par du LED, les menuiseries vont être changées dans des bâtiments municipaux pour améliorer la performance énergétique, un véhicule aux services techniques et du nouvel outillage électrique vont être remplacés.

Les beaux jours sont là et avec eux, nous voyons avec plaisir le retour de nombreux touristes. Autant de bonnes nouvelles, qu'il nous faut savoir apprécier.

Nous continuons à agir pour vous !

Yves WIGT
Maire de Charleval

COTÉ CHARLEVAL, Magazine édité par Municipalité de Charleval
Directeur de rédaction : Yves Wigt
Rédaction et photographie : le Conseil Municipal de Charleval
Imprimé en France à 1500 exemplaires sur papier recyclé par un imprimeur éco-responsable

photo de couverture : © mairie de Charleval

Dématisation des actes d'urbanisme

En application de la loi ELAN et à partir du 1^{er} janvier 2022, tout usager peut désormais déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne dans une démarche simplifiée et sans frais.

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager : toutes les demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre des travaux. La totalité de la procédure, de la création de la demande à la réception de la décision administrative peut s'effectuer en ligne de manière sécurisée via un guichet numérique :

<https://droitdessoils.ampmetropole.fr/nord/>

La création d'un compte sera nécessaire pour déposer une demande d'urbanisme. Le dépôt dématérialisé des D.I.A. entre aussi dans le cadre de simplification et de modernisation des services publics. Nous vous invitons à déposer vos demandes via un portail dédié à cet effet à l'adresse suivante :

<https://dia.ampmetropole.fr/quichet-unique>

Elles ont défilé !

Le défilé du 12 mars organisé par la boutique solidaire pour tous du CCAS, à l'occasion de la journée nationale des droits de la femme, a été un grand succès.

15 mannequins féminins tous âges confondus, ont présenté chacune plusieurs tenues sous les applaudissements d'une centaine de personnes : les bénévoles de la boutique ont aussi participé à cette représentation et le final avec la mariée a clôturé le défilé préparé depuis des mois avec enthousiasme.

Le public a pu ensuite partager un apéritif avant de poursuivre et terminer dans une belle ambiance cette super soirée, avec le trio « Les swingirls » : un spectacle sensible, drôle et déluré ! Bravo à toutes !

Dates des prochaines ouvertures de la boutique :



**04 juin
18 juin
02 juillet
16 juillet
06 aout
20 aout - Braderie
03 septembre**

Vente terrains à bâtir au Rompidou

Dans la continuité de l'aménagement du Rompidou, à la sortie du village, la commune propose à la vente 8 terrains à bâtir, à partir de 339m² pour 125 430€, soit 370€ du m²

Si vous êtes primo accédant et intéressé, vous pouvez télécharger le règlement de commercialisation et la fiche de candidature sur le site de la commune à compléter et à ramener à compter du 1^{er} juin 2022

Détails des lots :

Lot 11 : 343 m² - 126 910 Euros

Lot 12 : 342 m² - 126 540 Euros

Lot 13 : 339 m² - 125 430 Euros

Lot 14 : 351 m² - 129 870 Euros

Lot 17 : 363 m² - 134 310 Euros

Lot 18 : 363 m² - 134 310 Euros

Lot 19 : 363 m² - 134 310 Euros

Lot 20 : 363 m² - 134 310 Euros

Solidarité Ukraine



Au mois de mars, les charlevalois se sont fortement mobilisés pour venir en aide aux Ukrainiens et de nombreux dons ont été collectés.

Aujourd'hui encore, le CCAS et la boutique solidaire ont répondu présent à l'appel de la Pharmacie Mendelsohn à Mallemort pour collecter des

vêtements, linge de maison, fournitures scolaires en faveur des enfants ukrainiens réfugiés en Pologne. De nombreux cartons ont été déposés chez les Transports Biscarat à La Roque d'Anthéron qui vont en assurer le transport.

Il faut saluer la chaîne de solidarité qui s'est créée entre nos villages, nos administrés, nos entreprises, car tous ensemble nous pourrions apporter notre soutien à des hommes, des femmes et des enfants qui souffrent.

| Syndicat intercommunal Enfance & Jeunesse

Le SIVU Collines Durance a vocation à construire une politique intercommunale de la compétence Enfance et Jeunesse pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles des communes d'Alleins, Charleval, Lamanon, Mallemort et Vernègues.

Cela se traduit par l'organisation des services d'accueils collectifs de mineurs (ACM) pour les enfants de 3 à 17 ans, accessibles à tous, avec des professionnels qualifiés. Ces structures éducatives agréées sont complémentaires de l'école et des parents.

Les ACM proposent des activités de loisirs diversifiées qui respectent le rythme de vie et l'âge des enfants. Ils organisent des activités manuelles, jeux d'intérieur ou extérieur, activités de détente ou de découvertes, activités culturelles, sportives, artistiques scientifiques, des séjours... elles sont proposées aux enfants sur la base d'un projet éducatif décliné par un projet pédagogique.

Par la gestion du Relais Intercommunal petite enfance (RPE) lieu de ressource gratuit qui s'adresse aux parents, futurs parents, assistants maternels et gardes d'enfants à domicile, ainsi qu'à toute personne intéressée par les métiers de la Petite Enfance.

Par le financement des formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), ce diplôme permet d'exercer la fonction d'animateur dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs (séjours, ALSH, AJ ...) c'est la formation idéale pour ceux qui rêvent d'une carrière dans l'animation, auprès des enfants, adolescents. C'est l'occasion de prendre pied dans ce domaine.

Par le financement du lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « Les matins câlins » géré par l'association Vivons Ensemble Foyer Rural de Mallemort. C'est un lieu convivial qui permet de favoriser des temps d'échanges et de jeux entre parents et enfants. Il est souvent le premier lieu de socialisation pour l'enfant tout en facilitant les échanges entre adultes. L'accueil est anonyme, gratuit et sans inscription. « On vient quand on veut et on part quand on veut ».

| Les services

LE RELAIS DE LA PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL LE PETIT PRINCE

Le RPE constitue sur le territoire le service de référence pour accompagner les familles dans le choix du mode d'accueil du jeune enfant.

L'animatrice, Mme OSTALIER, reçoit tous les jours sur RDV dans les locaux du SIVU Collines Durance et anime chaque semaine des ateliers collectifs et éducatifs pour les enfants dont les parents ont choisi un mode d'accueil individuel auprès d'une assistante maternelle. Elle est joignable par mail : relaislepetitprince@sivucollinesdurance.com ou par téléphone au 06.30.54.23.79.

L'ALSH LES TOUT CHATOU

L'accueil de loisirs sans hébergement « Les Tout Chatou » accueille les enfants de 3 à 14 ans les mercredis et les vacances scolaires.

LE CENTRE DE VACANCES LES CYTISES

Le centre de vacances « Les Cytises », situé à Seyne-les-Alpes dans les Alpes de Haute Provence, propose plusieurs services : les séjours pour enfants de 7 à 16 ans, les classes transplantées ainsi que la maison familiale : accueil de groupes avec des formules demi-pension et pension complète ou location du centre en gestion libre.

L'ESPACE JEUNES INTERCOMMUNAL

L'espace Jeunes intercommunal, géré actuellement par l'Association Léo Lagrange au travers d'un marché public, accueille les adolescents de 11 à 17 ans. Les horaires d'accueils varient en fonction du type d'accueil : ALSH pour les 11/14 ans ou Accueil de jeunes pour les 14/17 ans.

| Commerce



Boucherie Azur

boucherie

04 42 53 27 94

La nouvelle boucherie **AZUR** récemment ouverte à Charleval est dirigée par **M. AZZAOUI Rachid (34ans)** et un associé boucher.

Mr AZZAOUI a ouvert sa boucherie à Charleval. Un commerce attendu depuis longtemps !

Spécialités Orientales, plats à emporter, colis de viandes, Mr AZZAOUI propose également des livraisons à domicile.

Horaires d'ouverture :

En hiver tous les jours sauf le mardi de 8h30 à 12 h30 et de 15h à 19h

En été de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

| Artisans



Expérience Toiture

toitures & façades

La Société **EXPERIENCE TOITURE** est située sur la commune. Histoire de deux amis **Kevin DAVAL** et **Anthony PREJEAN**.

Tous les deux enfants du village très attachés à la commune. C'est donc tout naturellement qu'ils ont décidé de s'installer sur Charleval. Expérience Toiture vous propose des travaux de couverture, zinguerie, charpente, nettoyage toiture et façade, isolation et gouttière.

Devis gratuits, service d'urgence fuite, assurance décennale, PV de réception travaux et accompagnement complet du devis à l'achèvement des travaux.

Nous pouvons les retrouver via leur site internet : www.expérience-toiture.com
Tél. 06 27 30 42 16

| Créations



Ptibouchon

articles pour bébés

06 16 62 72 21

Maude Enzi confectionne des articles pour bébés et enfants qu'elle personnalise avec une broderie. À découvrir !

Des articles 100% fait mains et fabriqués à Charleval que vous pouvez retrouver via le site internet :

www.ptitbouchon.com

| Puériculture



Émilie Lecomte

auxiliaire de puériculture

06 25 77 54 39

Émilie Lecomte est auxiliaire de puériculture diplômée d'état et vacataire en maternité.

Elle propose aux nouveaux parents plusieurs services d'aide :

- Organisation de l'espace
- Conseils et allaitement
- Bain et soin bébé
- Garde de nuit



VOUS ÊTES ENTREPRENEUR OU PORTEZ UNE INITIATIVE À CHARLEVAL ? Félicitations ! faites-vous connaître dans ces pages en contactant la Commission Communication.

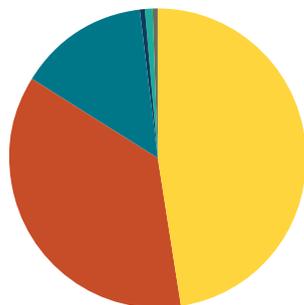
tél. 04 42 28 41 18 ou accueilmairie@charleval13.fr

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2022 LE 6 AVRIL 2022

Ce Budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement pour un montant de 7 196 641,99 €

Fonctionnement

Dépenses



BUDGET DEPENSES 2022 2 745 542 €

- Charges à caractère général - 36%
- Charges de personnel et frais assimilés - 47%
- Atténuations de produits - 0,23%
- Autres charges de gestion courante - 14%
- Charges financières - 0,51%
- Charges exceptionnelles - 0,04%

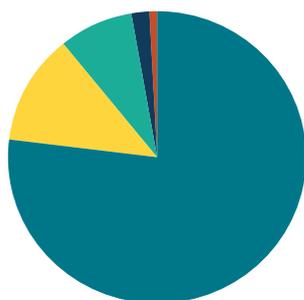
- **Dépenses de fonctionnement**
En baisse de 6% = 2 745 542 €
- **Charges de personnel**
En baisse de 6% = 1 280 162,66 €
- **Charges à caractère général**
En hausse de 22% = 977 610 €
- **Subventions aux Associations**
En hausse de 10% = 30 000 €

Plan d'action

Des mesures seront mises en place pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie et absorber cette hausse en accentuant ses politiques d'efficacité énergétique :

- Rénovation et construction de bâtiments moins énergivores (ex. la Maison de Santé Pluriprofessionnelle)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie de l'ensemble des équipements et des bâtiments)

Recettes



BUDGET RECETTES 2022 2 745 542 €

- Atténuations de charges - 0,36%
- Produits des services, du domaine et ventes divers - 8%
- Impôts et taxes - 76%
- Dotations, subventions et participations - 12%
- Autres produits de gestion courante - 2%

Dotation de l'Etat

Dotation globale forfaitaire 84 483 €
en baisse de 22 000 € par rapport à 2021
Dotation de solidarité rurale 35 000 €
Dotation nationale de péréquation 6 000 €
Fonds de péréquation ressources communales et interco FPIC 39 500 €
soit une perte de 24 103,70 € par rapport à 2021.

Les impôts et taxes

Après plus de 20 ans de stabilité de la part communale de la taxe foncière sur le bâti, la commune :

- A mis en place de nouveaux services : bio à la cantine scolaire, goûter au périscolaire, le maintien de la poste, l'ouverture du Foyer Restaurant pendant l'été
- A financé des infrastructures scolaires, sportives et médicales,
- A enregistré d'une baisse des dotations de l'Etat depuis 2015
- A dû faire face à l'augmentation de certains postes de dépenses (matières premières, énergie, gaz, fluides) due en partie au contexte international.

Pour toutes ces raisons, la commune est amenée à revoir son taux d'imposition sur le bâti tout en ayant un taux inférieur aux moyennes nationale et départementale

Taxes	Taux année 2021	Taux année 2022	Moyenne nationale	Moyenne départementale
Taxe foncière sur le Bâti	28,52	30	36,67	41,59
Taxe foncière non Bâti	48,11	48,11	49,79	43,62

le produit fiscal attendu pour 2022 s'élève à 897 867 €

Dettes de la commune

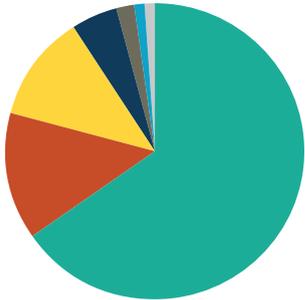
Depuis 2015, la dette de la commune était à « 0 » malgré de nombreux investissements réalisés. Un choix opéré par le Conseil Municipal de la mandature 2014-2020 au lieu de contracter des emprunts.

Fin 2021, le premier emprunt depuis cette date a été signé pour la construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle pour un montant de 526 000 euros sur 20 ans avec des annuités de 28 654,60 € compensées par les revenus locatifs des cabinets médicaux et des logements mitoyens.

Cette opération, financée à 70% par le Conseil Départemental, la Région et l'Etat, a permis à la Commune de pouvoir assurer l'auto financement par cet emprunt.

C'est un projet maîtrisé qui permettra de maintenir une offre de santé sur la commune et surtout d'être attractif pour les professionnels de santé.

Investissements



Dépenses

- Emprunts et dettes assimilées - 12%
- Immobilisations corporelles - 2%
- Immobilisations en cours (travaux) - 66%
- Solde d'exécution négatif - 14%
- Subvention d'équipement versée - 5%
- Immobilisations en cours (matériel) - 0,48%
- Opérations patrimoniales - 0,48%

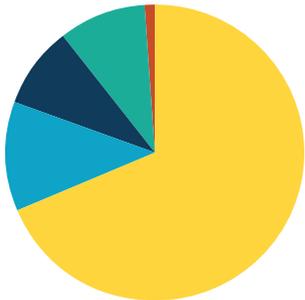
Des investissements structurants pour nos écoles, nos associations, nos jeunes, nos séniors et nos familles

Des investissements pour préserver notre environnement

Création de cheminement doux
Rénovation de l'éclairage public
Acquisition de véhicule électrique pour les ST
Etude de faisabilité pour engager des actions en vue d'économie d'énergie

Des investissements pour le bien être de tous

Adap'Mairie
Travaux de voiries



Recettes

- Subventions d'investissement - 69%
- Emprunts et dettes assimilées - 12%
- Dotations, fonds divers et réserves, FTVA - 9%
- Excédents de fonctionnement capitalités - 9,44%
- Opérations d'ordre entre sections - 1%

Un soutien financier important du Conseil Départemental 13, de la Région, de l'Etat

- Des subventions conséquentes du CD13 permettent à la commune de financer depuis plusieurs années d'importants équipements structurants pour la commune.
- Un gage de confiance qui démontre que la commune tient ses engagements tout en maîtrisant son budget.

Dans ses grandes lignes

Le Budget Fonctionnement et investissement 2022 s'articulent autour de 3 AXES principaux :

AXE 1 - La poursuite de la maîtrise et de l'optimisation des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants

AXE 2 - la poursuite des investissements qui sont planifiés sur la durée du mandat par la majorité municipale, tant sur le plan des financements que des besoins de la population. Chaque projet sera étudié et concerté avec l'ensemble de la population.

AXE 3 - La mobilisation des subventions auprès de toutes les institutions pour chaque projet pour limiter l'auto financement de la commune à 30% obligatoires

À retenir pour 2022

- Des dépenses de fonctionnement en diminution tout en maintenant la qualité des services municipaux et en poursuivant l'amélioration de notre cadre de vie
- Une recherche active des subventions auprès de l'Etat, La Région et le Département
- Un emprunt pour la construction de la Maison de Santé Pluri professionnelle compensé par la location des cabinets médicaux et des logements mitoyens
- Un programme d'investissements financé et étudié avec des projets à destination des enfants, de la jeunesse, des familles et des séniors

Construction de 2 courts de Padel

Les 2 courts qui équipent désormais la structure du Tennis Club de Charleval ont été inaugurés en présence d'Arnaud Clément, le Président du Comité Régional, Mme



la Présidente de la Fédération Départementale de Tennis, Mme Hélène Gente, Conseillère Départementale, les membres du Tennis Club et les élus des

communes voisines.

Les courts sont ouverts à la réservation pour tous par le biais de l'application TEN'UP. Vous pourrez également réserver en contactant le Tennis Club.

Traitement zéro Phyto



Dans le souci de respecter l'environnement communal, les Services Techniques utilisent exclusivement des produits

écologiques pour l'entretien des espaces verts.

En conséquence, ne soyez pas surpris de constater la persistance de certaines herbes indésirables dont la destruction sera plus lente.

École maternelle

Les travaux de rénovation de l'école sont à présent terminés.



Enfants et enseignants profitent pleinement de la nouvelle structure.



La médiathèque nous réserve toujours de beaux moments, et vous auriez tort de vous en priver ! Retour sur les derniers évènements culturels à Charleval



· **Le 21 janvier**, nous avons eu la projection du film « Hier, aujourd'hui, demain, tous connectés », une réflexion sur l'impact de la technologie dans notre société et notre quotidien.

· **Le 28 janvier** Alain Damasio, célèbre auteur de Science-Fiction, était à la bibliothèque. Accompagné de Norbert Merjagnan, auteur de Science-fiction et créateur de spectacle participatif, et de Charles Ayats, game designer, le public de Charleval a pu assister à une rencontre vivante et enrichissante autour des enjeux d'adaptation via les nouveaux écrans. En parallèle, était exposé à la bibliothèque, un espace ludique composé d'œuvres numériques réalisées par les adolescents de l'IME de la Roque d'Anthéron.

· **En février**, la bibliothèque s'est transformée en ludothèque le temps d'une après-midi pendant les vacances scolaires de février. L'association Pile et Face de Salon s'est installée avec des jeux de société pour tous les âges.

· **En mars**, la bibliothèque a proposé d'ouvrir au public le comité de lecture interprofessionnel, le temps d'un café littéraire.

· **Durant ce 1^{er} trimestre**, Un médiabus et un minibus de la bibliothèque départementale de Marseille ont permis le renouvellement de nos ouvrages et d'échanger environ 600 documents dans tous les rayonnages.

Et pour finir pendant les vacances d'avril, toute une après midi a été consacrée à des séances d'escape game et ouf tout le monde a réussi à trouver le bracelet de la momie enfermée !

Les beaux jours sont désormais présents, incitant à la promenade en forêt communale.



Nous vous rappelons la nécessité de respecter scrupuleusement les consignes sécuritaires destinées à préserver notre colline du risque incendie.

Entre le 01 juin et 30 septembre vous devez impérativement vous informer sur les conditions d'accès en colline en contactant : **le 0811 20 13 13** ou le

serveur www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Les membres bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt participent activement chaque saison à la surveillance du patrimoine forestier de Charleval. Pour ce faire, ils ont besoin d'étoffer leurs effectifs. Les personnes intéressées peuvent adresser une demande manuscrite à M. Le Maire.



Bernard MICHEL nous a quittés le 4 avril 2022 à l'âge 54 ans. Conseiller Municipal de 1995 à 2008, Bernard a été un véritable serviteur de la chose publique fidèle à son idéal humaniste et républicain. Il a créé le Centre Communal de Feux de Forêts en 2004 et il en a été le Président jusqu'à son départ. Il était persuadé du bienfondé de la surveillance de notre colline pour la prévention des incendies. C'est grâce à son implication et à la dynamique qu'il a su insuffler au sein du CCFF que notre commune peut s'appuyer sur cette structure et sur ses bénévoles qui font un travail formidable ! Yves WIGT, Maire de Charleval, lui a rendu hommage devant la Mairie pour laquelle Bernard s'était investi. Le Conseil Municipal et les charlevalois adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Votre majorité s'engage sur des thématiques d'importance.

• Le logement, voie de développement du village

8 terrains à bâtir sont de nouveau à vendre au Rompidou, et en parallèle nous avons lancé un appel à projets pour la construction d'autres logements au Rompidou, également en accession à la propriété. Une chance pour que les Charlevalois puisse accéder à la propriété et restent vivre dans notre beau village.

• Transition écologique

- > Désimperméabilisation des parkings Place Leblanc et la cour de l'école maternelle
 - > Modification de l'éclairage public en LED.
 - > Réflexion en cours pour l'extinction de l'éclairage public la nuit pour lutter contre la pollution lumineuse, préserver la biodiversité et faire des économies.
- Une concertation publique sera organisée prochainement pour en débattre avec vous.

• Plusieurs chantiers pour l'accessibilité des bâtiments pour les personnes porteuses de handicap vont être lancés.

Nous allons commencer par la Mairie et s'en suivront d'autres, notamment les bâtiments scolaires.

Soyez assurés de notre engagement pour vous et avec vous pour Charleval !

ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION



Charleval
nous
essemble

BUDGET...QUEL AVENIR ?

Une maîtrise affichée mais la dérive budgétaire est réelle

Nous avons voté **contre** les 13 délibérations du budget.

Masquée derrière une communication basée sur quelques chiffres choisis, sur une crise internationale et le prétendu impact des dotations de l'état, la fragilité des finances est essentiellement due à une augmentation incontrôlée de nos dépenses de fonctionnement associée à des investissements inutiles et démesurés depuis 2014 ... Sans surprise, les chiffres et les annonces interrogent, même au sein de la majorité ...



Pour l'avenir de notre village, nous demandons une analyse indépendante de ses perspectives financières !!!

- **2eme Augmentation des Impôts en 2 ans de mandat !!! Les recettes ont pourtant augmenté de 300 k€ depuis 2014. Un phénomène rare dans les villages de même strate et chez nos voisins.**
- **Des dépenses par habitant supérieures de 27% au niveau national pour des villages équivalents*. 52% de dépenses courantes en plus depuis 2014 soit 1 M€.** *Impôts.gouv.fr 2020
- **Une trésorerie épuisée qui impose l'assistance régulière des banques .**
- **Un projet de maison de santé peu maîtrisé qui nous endette jusqu'en 2042.**
- **Des investissements à venir peu utiles, non planifiés et aucun n'est dédié aux économies d'énergies devenues indispensables.**

Des questions, des précisions ?

 charlevalnousressemble@gmail.com

 @charlevalnousressemble



I Ouverture de la piscine saison 2022

La piscine ouvrira ses portes cet été dès le samedi 25 juin, jusqu'au dimanche 28 aout.

Venez profiter des belles journées ensoleillées ou vous mettre à l'ombre sous les pins ou à la pinède et prendre un bain rafraichissant !

La piscine sera ouverte 7 jours sur 7, de 11h à 19h (attention toutefois elle reste soumise comme toutes les années à l'accueil du public en forêt pour risque de grand vent)

Il y a toujours la possibilité pour les Charlevalois d'obtenir une carte nominative pour la saison illimitée à 30€, ou une carte charlevaloise donnant accès pour un ticket d'entrée à 2€ au lieu de 3.50€. Les démarches seront toujours à faire auprès de l'office de tourisme.

Des cours d'aquagym seront évidemment reconduits les lundis, mercredis et vendredis à 18h45, et si vos enfants souhaitent prendre des cours de natation il suffira de s'adresser aux maitres-nageurs sur place.



I Disc golf

Le weekend des 16/17 avril 2022 s'est enfin déroulé le Tournoi national «Doubles» de la FNSMR, avec l'appui du Comité Régional et du Foyer rural de Charleval.

En effet, après 2 éditions consécutives annulées pour cause de restriction des rassemblements sportifs, cette année a enfin pu accueillir les 25 joueurs de toute la France. Des bretons, des alsaciens, des aveyronnais, un creusois, et un isérois, des personnes de Nantes, Toulouse sans oublier des locaux et moins locaux comme Montélimar, Toulon... se sont réunis sur le parcours de disc golf de Charleval pour cette compétition.

Le principe de cette compétition ? Simple, le principe est le même, faire le parcours en un minimum de coups mais avec son partenaire, tantôt le jeu est alterné, tantôt le meilleur des 2 lancers est gardé. La météo nous a réservé deux journées magnifiques, sans vent et un beau soleil que tant de personnes nous envient.

Merci à Franck du Tennis club qui nous a accueillis et accompagnés sur les deux journées.

Merci à Monsieur le Maire et son équipe qui assurent avec l'ONF l'entretien du parcours.

D'autres compétitions sont à venir et si vous voulez venir essayer ce sport, renseignez-vous auprès du Foyer Rural de Charleval.





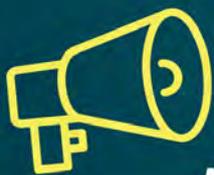
CHARLEVAL OLYMPICS

samedi 2 juillet 2022

DE 15H À 19H

ÉPREUVES SPORTIVES
ET DÉFIS EN TOUS GENRE

PAR ÉQUIPE DE 3 À 5 PERSONNES



INSCRIPTIONS

04 42 28 41 18

ASSOCIATIONS@CHARLEVAL13.FR

PRIX : 10 € PAR ÉQUIPE

+ À PARTIR DE 20H

SOIRÉE DJ

(AU CENTRE DU VILLAGE)



TERRE
2024
DE JEUX



CHARLEVAL
EN PROVENCE

